

Direction du Budget

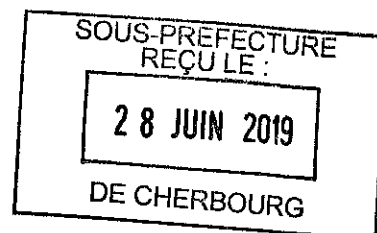
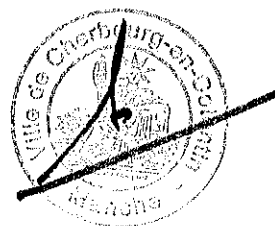
Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2019_321
SÉANCE DU 26 JUIN 2019

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
2019**

PJ : 1

Le Maire,
Benoît ARRIVE



Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil municipal du 26 juin 2019

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 163 – Présents à la séance : 100

Date de la convocation et de son affichage : 19 juin 2019

Date d'affichage du compte rendu : 3 juillet 2019

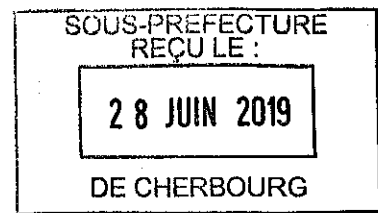
L'An Deux Mille Dix neuf, le vingt-six juin à 17H00, le Conseil municipal de CHERBOURG-EN-COTENTIN, dûment convoqué en date du 19 juin 2019 par M. ARRIVE, Maire, s'est réuni à l'AGORA espace cultures sur la commune déléguée d'Equedreville-Hainneville.

PRESENTS – ADAM Michel - AMBROIS Anne - ARRIVÉ Benoit – AUBEY Marie-Thérèse - BASTIAN Frédéric (mandataire LOUISET Michel à son départ 18h04) - BAUDIN Marie-Claire - BERNARD Christian - BESUELLE Régine - BLED Corinne - BOURDEL Marcel - BOURDON Cyril - BOUSSELMAME Noureddine - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - BRUNET Alain - BURNOUF Hervé - CATHERINE Arnaud - CATHERINE Christian (arrivée 17h22) - CREN Anne - DANZIAN Monique - DELAUNAY Sylvie - DELESTRE Richard - DESNOUES Marylène - DUFOUR Christine - DUPREY Catherine - EPPE Jean-Bernard - FAGNEN Sébastien - FATOME Martine - FRANCOISE Bruno (arrivée 17h22) - GESNOUIN Marie-Claude - GODEFROY Annick - GODIN Guylaine - GOSSELIN-FLEURY Geneviève - GRUNEWALD Martine - GUEGAN Fabienne - GUILLOT Marie-Annick - HAIRON Maryline - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 18h04) - HÉBERT Raymond - HERY Sophie (arrivée 17h18) - HUBERT Christiane - HUBERT Jacques - HUREL Karine (mandataire LEJAMTEL Ralph à son départ 20h07) - JAUNAIT Annick - JOLY Kristelle (départ 21h47) - JORET Marc - LAGARDE Jean (départ 21h45) - LAINÉ Sylvie - LAMBERT-CARABIN Annie - LAUNOY Claudie (mandataire CATHERINE Christian à son départ 18h14) - LE MONNYER Florence (mandataire VIVIER Nicolas à son départ 21h02) - LEBONNOIS Marie-Françoise (mandataire JAUNAIT Annick à son départ 20h50) - LECLAIRE Maryvonne - LEFAIX-VÉRON Odile (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 18h57 et jusqu'à son arrivée 20h16) - LEFRANC Bertrand (mandataire LEJEUNE Anne jusqu'à son arrivée à 18h48) - LEJAMTEL Ralph (départ 21h47) - LEJEUNE Anne - LELOY Jean-Pierre - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - LERECULEY Daniel - LETOUZÉ Thierry (arrivée 17h26) - LINCHENEAU Jean-Marie - LIOT Claude - LOHIER Frédéric - LORIMIER Monique - LOUISET Michel - LUCE Christophe - MADEC Nathalie - MAGHE Jean-Michel - MAILLARD Vladimira - MARGUERITTE David (mandataire HERY Sophie à son départ 18h35) - MARIVAUX Isabelle - MARTIN Olivier (mandataire MAILLARD Vladimira à son départ 20h24) - MARTIN Patrice - MONNIER Jean - MORIN Daniel - OLIVIER Hubert - OVIVIER Stéphane (arrivée 17h20 - mandataire VIGNET Hubert à son départ 19h04) - PIC Anna - PICHON Hugues - PICHON Jean-Pierre - POUTAS Louis - RONSIN Chantal - ROUSSEL Pascal (départ 21h50) - ROUXEL André (arrivée 17h34) - SOREL Jeanne - SOUNGWAH Gabriel (mandataire BOURDON Cyril jusqu'à son arrivée 17h57 et à son départ 20h02) - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - TESSON Patrick - THÉVENY Marianne (mandataire TISON Franck à son départ 20h51) - TIFFREAU Danièle - TISON Franck - TRAVERT Alain - VARENNE Valérie (départ 22h06) - VAYER Dominique - VIGNET Hubert - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSES - BAUDIN Philippe (mandataire TESSON Patrick) - BEURTON Sophie - CAUVIN Bernard (mandataire BOUSSELMAME Noureddine) - CHAMPAIN Jacqueline (mandataire JORET Marc) - COLSON Christiane (mandataire POUTAS Louis) - CONDETTE Christophe (mandataire BRANTONNE Pascal) - CORPEL Sophie - DESPLAINS Isabelle (mandataire TIFFREAU Danièle) - DUREL Jacqueline (mandataire DANZIAN Monique) - DUVAL Karine (mandataire PICHON Jean-Pierre) - EUDET Yveline (mandataire EPPE Jean-Bernard) - FONTAINE Bernard (mandataire BOURDEL Marcel) - GENTILE Catherine (mandataire BURNOUF Hervé) - GOUREMAN Paul - HAMON Françoise (mandataire LAMBERT-CARABIN Annie) - HENNEBAUT Jean-Marc (mandataire LECLAIRE Maryvonne) - JUMELIN Béatrice (mandataire RONSIN Chantal) - LAISNEY Michel (mandataire CREN Anne) - LE BARBENCHON Aline (mandataire VARENNE Valérie) - LECONTE David (mandataire LEQUILBEC Frederik) - LEGOUBEY Frédéric (mandataire BROQUAIRE Guy) - LEGOUIX Daniel (mandataire MAGHE Jean-Michel) - LEMARINEL Nelly (mandataire BAUDIN Marie-Claire) - LEREVEREND Philippe (mandataire MORIN Daniel) - LEROUX Patrick (mandataire ARRIVE Benoit) - LETERRIER Sarah (mandataire BESUELLE Régine) - MERLAUD Philippe (mandataire BRUNET Alain) - RENARD Nathalie (mandataire SOURISSE Claudine) - RENARD Nicole - REY Michel (mandataire GUILLOT Marie-Annick) - ROUELLÉ Maurice (mandataire GUEGAN Fabienne) - ROUSVOAL Camille (mandataire ROUSSEL Pascal) - SÉBIRE Nelly (mandataire LORIMIER Monique) - SIMONIN Philippe (mandataire PICHON Hugues) - SPAGNOL Marc (mandataire LELOY Jean-Pierre) - TAUPIN Dominique.

ABSENTS - BESNARD Angélique - BIHET Pierre - BONHOMME Serge - CEDRA Thierry - CHEMIN Sylvain - CLUGERY Bruno - FERNAGU Jean-Marie - FEUILLY Hervé - FROMONT Yolande - HOULLEGATTE Jean-Michel - HUET Catherine - HUET Fabrice - JEANNE Lucile - JOZEAU-MARIGNE Muriel - KERRENEUR Michel - LEJUEZ Nicolas - LEPOTIER Carole - LUCAS David - ORANGE Jacques - PEYPE Gaëlle - PISMONT Geneviève - POIDEVIN Hugo - POIZOT Emmanuel - RENE Annie - SIMON Sylvie - SOETAERT Pierre - VAULTIER Thérèse.

Mme BAUDIN Marie-Claire, conformément à l'art. L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire



RAPPORT DE SYNTHÈSE

DU

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

2019

SOMMAIRE

Introduction générale	2
Les budgets sous nomenclature M14.....	3
I. Le budget principal	3
A. Les recettes de fonctionnement.....	4
B. Les dépenses de fonctionnement.....	4
C. Les dépenses d'investissement	6
D. La structure du financement des investissements	7
Les budgets annexes sous nomenclature M4	9
I. Le budget annexe Camping de la Saline	9
II. Le budget annexe Panneaux photovoltaïques	9
III. Le budget annexe creusement de fosses	9
IV. Le budget annexe port de plaisance.....	9
V. Le budget annexe locations	10
VI. Le budget annexe parkings.....	10

Introduction générale

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif.

Sa présentation est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Cependant, afin que vous ayez une approche générale des crédits qui seront inscrits au budget supplémentaire - reste à réaliser et propositions nouvelles - la globalité de ce budget est présentée ci-dessous.

L'équilibre du budget supplémentaire ressort ainsi à 56 458 726.07€ dont 42 220 948.32 € en mouvements réels.

BUDGET	DÉPENSES			RECETTES		
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Total	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Total
Budget général	42 220 948.32	14 237 777.75	56 458 726.07	42 220 948.32	14 237 777.75	56 458 726.07
Principal	39 277 628.77	14 069 751.87	53 347 380.64	39 277 628.77	14 069 751.87	53 347 380.64
Investissement	38 735 609.77	0.00	38 735 609.77	24 665 857.90	14 069 751.87	38 735 609.77
Fonctionnement	542 019.00	14 069 751.87	14 611 770.87	14 611 770.87		14 611 770.87
Camping	170 195.68	42 465.04	212 660.72	170 195.68	42 465.04	212 660.72
Investissement	139 976.68	0.00	139 976.68	97 511.64	42 465.04	139 976.68
Fonctionnement	30 219.00	42 465.04	72 684.04	72 684.04	0.00	72 684.04
Panneaux photovoltaïques	123 718.56	96 599.18	220 317.74	123 718.56	96 599.18	220 317.74
Investissement	116 218.56	0.00	116 218.56	19 619.38	96 599.18	116 218.56
Fonctionnement	7 500.00	96 599.18	104 099.18	104 099.18	0.00	104 099.18
Creusement des fosses	153.13	0.00	153.13	153.13	0.00	153.13
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	153.13	0.00	153.13	153.13		153.13
Port de plaisance	212 075.23	15 168.66	227 243.89	212 075.23	15 168.66	227 243.89
Investissement	155 573.23		155 573.23	140 404.57	15 168.66	155 573.23
Fonctionnement	56 502.00	15 168.66	71 670.66	71 670.66	0.00	71 670.66
Locations	2 218 153.76	10 000.00	2 228 153.76	2 218 153.76	10 000.00	2 228 153.76
Investissement	2 208 153.76	10 000.00	2 218 153.76	2 208 153.76	10 000.00	2 218 153.76
Fonctionnement	10 000.00	0.00	10 000.00	10 000.00		10 000.00
Parkings	219 023.19	3 793.00	222 816.19	219 023.19	3 793.00	222 816.19
Investissement	212 816.19	0.00	212 816.19	209 023.19	3 793.00	212 816.19
Fonctionnement	6 207.00	3 793.00	10 000.00	10 000.00	0.00	10 000.00

Les budgets sous nomenclature M14

I. Le budget principal

Le budget principal, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 14 611 770.87 € en section de fonctionnement et à 38 735 609.77 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT

		Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	Réelles		542 019.00	542 019.00
	Ordre		14 069 751.87	14 069 751.87
résultat reporté				0.00
Total des dépenses de fonctionnement				14 611 770.87
		Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	Réelles		232 705.00	232 705.00
	Ordre			
résultat reporté				14 379 065.87
Total des recettes de fonctionnement				14 611 770.87

INVESTISSEMENT

		Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	Réelles	32 354 862.55	6 380 747.22	38 735 609.77
	Ordre			
résultat reporté				
Total des dépenses d'investissement				38 735 609.77
		Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	Réelles	13 369 518.48	-7 689 004.65	5 680 513.83
	Ordre		14 069 751.87	14 069 751.87
affectation du résultat de fonctionnement				17 849 346.39
résultat reporté				1 135 997.68
Total des recettes d'investissement				38 735 609.77

Les dépenses présentées en propositions nouvelles au budget supplémentaire sont liées, soit à des réinscriptions de crédits non engagés à la clôture de l'exercice 2018, soit à des dépenses incontournables intervenues depuis le vote du budget primitif 2019.

La reprise des résultats concourt à réduire le recours à l'emprunt à hauteur de 7 721 328.65 € pour un emprunt d'équilibre de 22 169 953.35 €, soit 27.18 % du besoin de financement. L'épargne et l'affectation du résultat couvrent, quant à elles, 47.83 % du besoin de financement pour un montant de 39 006 654 €.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du budget supplémentaire sont de 14 611 770.87 € dont 232 705 € de recettes nouvelles et 14 379 065.87 € de résultat de fonctionnement reporté.

Les produits des services et du domaine sont ajustés à la hausse de 40 000 € après intégration de la compétence eaux pluviales par décret en 2018.

En termes de fiscalité et de dotations, il est nécessaire d'ajuster les prévisions du budget primitif afin de tenir compte de la notification des bases prévisionnelles des impôts directs locaux (état 1259 COM) ainsi que de la notification des dotations d'Etat 2019 intervenues depuis le vote du budget.

Concernant les recettes du chapitre 73, il convient d'inscrire un montant supplémentaire global de +84 775 €, décomposé comme suit :

- ✓ Contributions directes (taxe d'habitation et taxes foncières) : +170 432 €
- ✓ Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) : +1 571 €
- ✓ Dotation de solidarité communautaire (DSC) : -87 228 €.

Il convient de diminuer le montant de la DSC attendu du montant de la hausse de la Dotation nationale de péréquation (DNP). Au budget primitif, il avait en effet été expliqué que les variations de DNP dues à la création de l'agglomération étaient neutralisées via la DSC

Concernant les dotations d'Etat comptabilisées au chapitre 74, il est nécessaire de prévoir un ajustement de + 99 358 € :

- ✓ Dotation forfaitaire : +3 538 €
- ✓ Dotation de solidarité rurale (DSR) : +414 €
- ✓ Dotation de solidarité urbaine (DSU) : -32 463 €
- ✓ Dotation nationale de péréquation (DNP) : +87 228 €
- ✓ Compensations fiscales de TH et TF : +41 €
- ✓ Ajustement de subventions ARS et CGET : 40 600 €.

Des produits exceptionnels sont constatés pour 8 572 € correspondant à des mandats annulés sur exercices antérieurs.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget supplémentaire s'élèvent à 14 611 770.87 € dont 542 019.00€ en mouvements réels et 14 069 751.87 € en mouvements d'ordre.

Les principales modifications figurant à ce BS sont les suivantes :

- ✓ Coordination des politiques publiques :
8 000 € pour l'extension du festival Urban Show à tout le périmètre de la ville
- ✓ Relations publiques :
20 960 € dont deux subventions pour le 75^{ème} anniversaire de la libération et la Fédération des Acteurs de Solidarité Normandie
- ✓ Formation des élus :
34 260 € afin d'atteindre les 2% de l'obligation réglementaire du montant total des indemnités de fonction
- ✓ Systèmes d'information :
33 480 € en complément pour du petit équipement et réparations matériels informatiques
- ✓ Pôle technique :
155 300 € pour les énergies, la logistique et divers contrat d'entretien.
- ✓ Pôle urbain, culture et environnement :
49 300 € correspondant à une subvention pour le développement touristique du Cotentin qui n'a pu être versée en 2018, des indemnités exceptionnelles pour pétitionnaire, une subvention pour la MEF, un ajustement concernant l'électricité des bornes électriques et des prestations et impressions diverses pour le Manager du centre-ville
- ✓ Pôle Cadre de vie :
109 300 € afin d'ajuster les prévisions sur les réseaux d'eaux pluviales, la mise en sécurité du site des vieilles carrières, et des fournitures de voirie pour les espaces verts
- ✓ Pôle action sociale :
15 300€ pour compléter l'évaluation de l'ARS sur le contrat local santé (compensé en recette par l'augmentation des subventions).
- ✓ Environ 112 700 € concernant les territoires des mairies déléguées :
 - 24 140 € pour Cherbourg-Octeville afin d'acquérir des protections auditives pour le personnel des crèches suite aux visites médicales, des transferts de contrats d'entretien entre la Direction des sport et le pôle technique et une subvention pour l'Ecole de voile.
 - - 5 450 € pour Equeurdreville-Hainneville dont 4 400 € pour la prise en charge des jeux intra-communautaires et un transfert de 9 856 € à l'investissement pour finaliser la signalétique du Centre Guérault et l'inauguration du Skate Park
 - 9 700 € à Tourlaville pour ajuster les prévisions concernant l'étude SDAC, le jumelage sportif et les festivités du 75ème anniversaire du débarquement ainsi que l'entretien des toboggans de la piscine non pris en charge par le pôle technique
 - 77 400 € pour La Glacière correspondant à une subvention complémentaire afin de prendre en charge le déficit de l'association organisant la manifestation Ico Fest dû à une météo défavorable, une avance exceptionnelle pour l'USLG et la réévaluation de l'encadrement des TAP
 - 6 900 € à Querqueville pour l'inhumation d'une personne sans ressources et un réajustement de crédits pour les TAP.

C. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire sont de 38 735 609.77 €.

Elles incluent 32 354 862.55 € de restes à réaliser 2018.

Les nouvelles dépenses s'élèvent à 6 380 747.22 €, contre 14 229 651.11 € en 2018.

Ceci s'explique par l'achèvement des gros projets du mandat qui nécessitent des ajustements budgétaires et au remplacement de gros matériel hors service pour moitié, l'autre moitié étant l'inscription des travaux pour aménager de l'espace « Levallois »

Direction des systèmes d'information = +61 060 € dont

- ✓ 33 000 € pour l'achat de logiciels pour les serveurs informatique et la poursuite de la dématérialisation comptable pour le budget
- ✓ 28 000 € pour l'achat de matériels pour la virtualisation des postes informatique set et du mobilier

Pôle technique = +1 305 180 € dont

- ✓ 285 600 € pour l'extension de l'école Eglantine
- ✓ 238 000 € pour le CLSH du Becquet
- ✓ 200 000 € rénovation des locaux de la mosaïque
- ✓ 180 000 € pour la culture et le patrimoine
- ✓ 135 000 € pour divers bâtiments communaux
- ✓ 49 500 € pour les écoles d'Equeurdreville-Hainneville
- ✓ 35 000 € pour l'ex-école des Pervenches
- ✓ 32 000 € pour la salle Montecot
- ✓ 30 000 € pour les CTM de Cherbourg-Octeville et Equeurdreville-hainneville

Pôle urbain la culture et environnement = +3 050 693 €

- ✓ 2 970 000 € pour l'aménagement de l'espace Levallois
- ✓ 28 300 € consistant en vitrines et éclairage pour le musée de la libération
- ✓ 22 200 € pour l'aide à la rénovation des vitrines et la mise en conformité des terrasses et étalages
- ✓ 19 200 € pour l'acquisition de terrains pour la ZAC de Monturbet et des droits de priorité
- ✓ 10 900 € pour l'acquisition de matériel pour le musée Thomas Henry

Pôle qualité et cadre de vie = +1 645 350 € dont

- ✓ 1 018 900 € pour le programme de voirie dont 19 000 € pour la mise en sécurité du site des vieilles carrières
- ✓ 150 000 € d'acquisition de véhicule pour la propreté urbaine
- ✓ 119 000 € pour la réalisation de jeux et mobiliers urbains
- ✓ 100 000 € pour des travaux à la Pointe de Querqueville
- ✓ 90 000 € pour la 2^{ème} phase des jardinières rue Gambetta
- ✓ 80 000 € pour de grosses réparations sur ouvrages
- ✓ 50 000 € pour du mobilier urbain
- ✓ 17 300 € pour le raccordement au réseau électrique de KFC

Pôle action sociale = +10 000.00 €

- ✓ Prise en charge des ADAPT pour les locaux du parking Gambetta

Les directions de territoire: +308 450.00 €

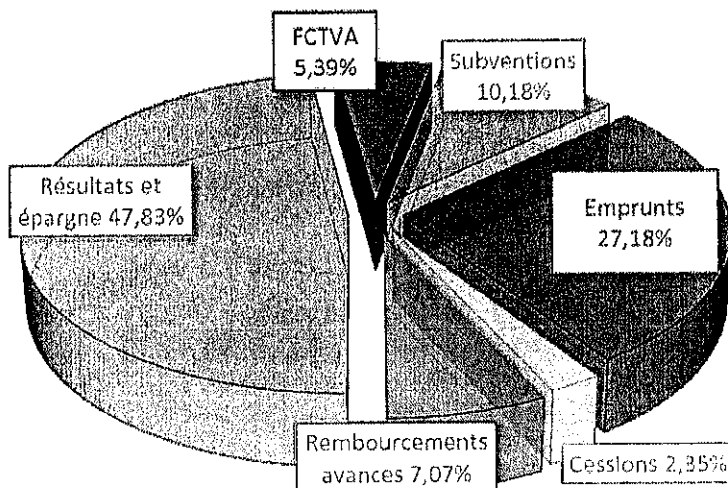
- ✓ 280 300 € pour Tourlaville dont 240 000 € pour l'éclairage du terrain synthétique
- ✓ 22 400 € pour Cherbourg-Octeville
- ✓ 5 750 € pour Equeurdreville-Hainneville,

D. La structure du financement des investissements

Avec la prise en compte de ce budget supplémentaire, la consolidation des inscriptions budgétaires 2019 permet d'analyser la structure du financement des investissements de cet exercice, en comparant cette structure sans intégration des résultats antérieurs.

Libellés	BP+BS 2019			Cumulés avec reports		
	Emploi	Ressources	%	Emploi	Ressources	%
Dépenses d'investissement	49 202 218			81 557 081		
Subventions d'investissement		671 920	1.37%		8 303 863	10.18%
Remboursement avances		841 315	1.71%		5 766 315	7.07%
Emprunt		29 891 282	60.75%		22 169 953	27.18%
FCTVA		3 600 000	7.32%		4 397 075	5.39%
Cessions d'immobilisations		1 847 720	3.76%		1 913 220	2.35%
Epargne		12 349 981	25.10%		20 021 310	24.55%
Affectation du résultat		0	0.00%		17 849 346	21.89%
Résultat d'investissement reporté		0	0.00%		1 135 998	1.39%
Total	49 202 218	49 202 218	100.00%	81 557 081	81 557 081	100.00%

STRUCTURE DU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT



Les ressources adossées aux dépenses, arrêtées au montant global de 81 557 081 €, se présentent ainsi :

- ✓ Les ressources propres d'investissement constituées par le FCTVA, les cessions d'immobilisations à hauteur de 7.74 %,
- ✓ Le financement endogène constitué de l'épargne et de l'affectation du résultat pour 47.83%. La performance de ce ratio traduit la maîtrise des dépenses, la sincérité des recettes de gestion et le pilotage actif de la dette.
- 3 postes de ressources externes concourent au financement des équipements :
 - ✓ Les subventions attribuées par les partenaires y compris les opérations pour le compte de tiers pour 10.18 %,
 - ✓ Le financement complémentaire apporté par les emprunts à hauteur de 27.18 %, soit en valeur absolue 22 169 953.35 €,
 - ✓ Le résultat d'investissement reporté, avec un résultat positif de 1 135 998 €, soit 1.39 %.

Les budgets annexes sous nomenclature M4

I. Le budget annexe Camping de la Saline

Le budget annexe du camping, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 72 684.04 € en section d'exploitation et à 139 976.68 € en section d'investissement.

En ce qui concerne ce budget, des compléments de crédits sont apportés à hauteur de 30 315.00 € en fonctionnement.

La reprise du résultat d'investissement conduit à l'inscription d'acquisition de matériel, et travaux à hauteur de 133 746.40 €.

II. Le budget annexe Panneaux photovoltaïques

Le budget annexe panneaux photovoltaïques, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 104 099.18 € en section d'exploitation et à 116 218.56 € en section d'investissement.

En ce qui concerne ce budget, des compléments de crédits sont apportés à hauteur de 7 500 € en fonctionnement.

La reprise des résultats 2018 permet d'inscrire en investissement une dépense nouvelle pour de l'acquisition de matériel et travaux à hauteur de 116 218.56€.

III. Le budget annexe creusement de fosses

Le budget annexe creusement de fosses s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 153.13 € en section d'exploitation.

La reprise du résultat 2018 de 153.13 € en fonctionnement conduit à l'inscription d'une dépense de fournitures consommables.

IV. Le budget annexe port de plaisance

Le budget annexe du port de plaisance, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 71 670.66 € en section d'exploitation et à 155 573.23 € en section d'investissement.

Le budget supplémentaire 2019 permet de réajuster les crédits de fonctionnement avec une inscription de 56 502.00 € pour la régularisation des crédits liée à des dépenses 2018 non mandatées et le réajustement du montant des frais de gestion refacturés.

La reprise des résultats 2018 permet de diminuer de 131 010.19€ l'emprunt posté au budget primitif.

V. Le budget annexe locations

Le budget annexe locations, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 10 000 € en section d'exploitation et à 2 218 153.76 € en section d'investissement.

En ce qui concerne ce budget, des compléments de crédits sont apportés à hauteur de 10 000 € en fonctionnement.

La reprise des résultats 2018 permet l'inscription de 50 913.75€ pour l'acquisition de matériel et travaux sur le site de la Brèche.

L'inscription des subventions de la région et du département à hauteur de 1 120 000€ permet de neutraliser l'emprunt reporté, ainsi que celui inscrit au budget primitif à hauteur globalement de 1 069 086.25€.

VI. Le budget annexe parkings

Le budget annexe des parkings, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 10 000 € en section d'exploitation et 212 816.19€ en section d'investissement.

En ce qui concerne ce budget, des compléments de crédits sont apportés à hauteur de 8 283 € en fonctionnement.

La reprise des résultats 2018 permet d'ajuster les travaux à hauteur de 2 400€ et de diminuer l'emprunt posté au budget primitif de 1 393€.

Vu l'avis favorable de la commission n° 1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Le Maire
Benoit ARRIVE

